Point d’information de l’ANSM : rappel de certains médicaments à base de valsartan

L’ANSM a publié un point d’information, le 6 juillet 2018, concernant un défaut de qualité affectant certaines spécialités à base de valsartan et de valsartan/hydrochlorothiazide, utilisées dans l’insuffisance cardiaque, dans l’hypertension artérielle et en post infarctus du myocarde récent.

Il n’existe pas de risque aigu pour le patient.

Cependant dans ce contexte, les laboratoires, en accord avec l’Agence nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), procèdent aujourd’hui au rappel des lots des spécialités potentiellement affectées par ce défaut.

Pour autant, les patients traités par ces spécialités ne doivent pas arrêter d’eux-mêmes leur traitement ni rapporter leurs boîtes à la pharmacie. Pour toute question, les patients peuvent se rapprocher de leur médecin ou de leur pharmacien.

Pour en savoir plus :

lire le point d’information sur le site de l’ANSM

un numéro vert a été mis en place par l'ANSM, lire les informations actualisées